

Toute l'information disponible sur les nomenclatures 2008

Sur www.insee.fr

Rubrique : « Nomenclatures, définitions,
méthodes - NAF 2008 »

► Les nomenclatures et notes explicatives*

- la NAF rév. 2
- la CPF rév. 2

► Les produits de diffusion

- Tables de passage entre les nouvelles
nomenclatures et les versions en vigueur
jusqu'au 1^{er} janvier 2008
- Structures détaillées des nomenclatures
- ...

► Le calendrier de l'opération

► Les réponses à quelques questions essentielles

Pour d'autres informations

► sur l'Insee

www.insee.fr

insee-contact@insee.fr

0 825 889 452

(0,15 euro/min)

► sur le répertoire des entreprises (Sirene)

www.sirene.fr

0 825 332 203

(0,15 euro/min)

NAF-révision 2 en 2008

Révision de la nomenclature d'activités française au 1^{er} janvier 2008



* NAF et CPF rév. 2 : en vigueur à compter de 2008
NAF et CPF rév. 1 : en vigueur de 2003 à 2007



Le 1^{er} janvier 2008, la nomenclature d'activités française (NAF) évolue

Décret n° xxxxxxxx du X/XX/XX ...

Toute entreprise et chacun de ses établissements se voient attribuer par l'Insee un code caractérisant l'activité principale exercée (APE) par chacun, en référence à la nomenclature d'activités française (NAF).

Le code APE figure dans le répertoire des entreprises (Sirene).

C'est une information essentielle pour la statistique car il est à la base du classement par secteur d'activités.

L'attribution de ce code ne saurait suffire à créer des droits ou des obligations en faveur ou à charge des unités concernées. En outre l'utilisation à d'autres fins que statistiques du code APE relève de la responsabilité de l'organisme utilisateur.

Pourquoi une révision de la NAF ?

- ▶ Le changement de NAF s'inscrit dans un vaste processus de révision d'ensemble des nomenclatures d'activités et de produits aux niveaux mondial, européen et français.
- ▶ La nomenclature associée des produits CPF (classification des produits française) évolue également.

Quels objectifs ?

- ▶ Mieux appréhender l'évolution des technologies et de l'organisation économique et sociale des entreprises.
- ▶ Favoriser les comparaisons internationales en rapprochant les grands systèmes de classification utilisés dans le monde.

Quand ?

Au 1^{er} janvier 2008.

Quelles évolutions ?

- ▶ Trois modifications essentielles :
 - création de deux regroupements d'activités : environnement ; information et communication ;
 - distinctions plus fines des services rendus principalement aux entreprises ;
 - identification systématique des activités d'entretien et de réparation.
- ▶ De nombreux changements de structure au niveau des postes détaillés.

Une nouvelle codification

- ▶ Une **codification sur 5 caractères** se substitue à la codification actuelle sur 4 caractères.

Le code de la nomenclature d'activités de la communauté européenne (NACE à 4 chiffres) est complété par un caractère spécifique national, sous forme de lettre.

Exemples :

Fabrication de tapis et moquettes : 13.93Z

Production de films pour le cinéma : 59.11C

Conséquences pour les utilisateurs

- ▶ Un **changement de code APE** pour **toutes** les personnes physiques et morales inscrites au répertoire Sirene, géré par l'Insee.

**Pour connaître
votre nouveau code APE
procurez-vous
un avis de situation**

**Consultez
www.sirene.fr**
Avis de situation téléchargeable

Minitel : 3617 Sirene
Commande d'un avis par fax ou courriel

Tél. : 0 825 800 882
(0,15 euro/min)
Commande d'un avis par fax